



Paris, le 03 janvier 2022

ÉRIC HERNANDEZ, GÉRANT DE LA SOCIÉTÉ ANGERS DÉPANNAGE GAZ, DEVIENT LE NOUVEAU PRÉSIDENT D'HABITA+

C'est à l'unanimité des votants qu'Éric HERNANDEZ, vice-Président du SYNASAV, et gérant de l'entreprise ADG à Angers a été élu nouveau Président de l'association habitA+. Son professionnalisme et son implication lui ont permis d'obtenir un vote de confiance à un moment stratégique pour l'avenir du gaz.



Éric HERNANDEZ, nouveau Président d'habitA+, vice-Président délégué du SYNASAV, gérant de l'entreprise Angers Dépannage Gaz (49)

Éric HERNANDEZ : « Le SYNASAV et habitA+ entretiennent depuis toujours une belle relation qui est à l'image de notre attachement à la filière gaz : forte et impliquée.

Il faut savoir que le SYNASAV, avec les autres organisations professionnelles (CAPEB-UNA-CPC et UMGCCP-FFB) est à l'origine de la création de l'association habitA+ en 2006. La première présidence a d'ailleurs été assurée par le Président du SYNASAV de l'époque : Patrick CARRÉ.

habitA+ c'est une association que je connais très bien et depuis longtemps, tout simplement en tant que PG moi-même, mais également en étant impliqué pour représenter le SYNASAV.

L'association habitA+, par délégation du ministère de la transition écologique a la responsabilité du dispositif destiné à l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des installations intérieures dont dépendent les professionnels du gaz (« PG » pour les intimes).

L'association assure également un rôle très important d'interface entre les professionnels et l'administration. HabitA+ est donc une instance de tout premier plan pour la filière gaz et c'est bien pour cela que le SYNASAV et moi-même sommes fiers de prendre notre part à la vie de cette association.

Il est certain que le contexte actuel peut sembler moins favorable au gaz dans certaines situations, notamment avec la mise en œuvre de la RE2020 dans le neuf.

Mais le gaz, il faut quand même bien le rappeler, c'est tout de même l'une des solutions les plus intéressantes quand on fait le rapport coût/performance pour une majorité de français. Dans un logement rénové dont l'isolation a été correctement faite, une chaudière THPE (Très Haute Performance Énergétique) reste totalement pertinente. La première source d'économie de carbone c'est l'énergie non consommée, c'est-à-dire le bon système au bon endroit avec la bonne énergie.

Quand on voit les capacités de notre filière à s'adapter à la fois aux exigences des consommateurs, aux défis du réchauffement climatique et de la transition énergétique et à la stratégie nationale bas carbone, il ne faut pas avoir peur de l'avenir, car elle n'évite pas le danger.

Non, il ne faut pas être inquiet. La filière gaz va savoir s'adapter progressivement. Regardez les évolutions des solutions autour de la PAC hybride, le verdissement du gaz, les progrès sur les conduits 3Cep, les projets autour de l'hydrogène etc.

Nous sommes à une période passionnante et je suis convaincu qu'avec mes collègues administrateurs d'habitA+, passionnés comme nous sommes, nous allons écrire l'une des plus belle page de notre filière.

C'est en tout cas ce que je vais leur dire à l'occasion de mes prochaines rencontres avec l'ensemble des représentants de l'association habitA+, les organisations professionnelles, les organismes de contrôle, les commercialisateurs, les distributeurs et les différents partenaires de la filière gazière.

Nous allons construire demain ENSEMBLE ! Et c'est ensemble que nous allons accompagner nos professionnels vers les défis de demain au sein d'une association qui aura su évoluer avec son époque, respectueuse de chacune et de chacun. »

Le SYNASAV : réunit les professionnels de la maintenance de l'ensemble des équipements du logement en matière de chauffage, de climatisation, de ventilation, de traitement de l'air et production d'eau chaude sanitaire (tous types d'énergies, tous types d'habitats). **Chiffres clés** : 14 M d'interventions/an – 1,5 Md d'€ 16 000 salariés – 2 000 recrutements de techniciens/an – 12 M d'appareils entretenus – 6 M sous contrat – Maintenance de 90% des 5 M de logements sociaux.

